



## Le poids économique du sport en 2005

**La dépense sportive en France s'est élevée à 30,4 milliards d'euros en 2005, soit une progression de 5,2 % en valeur par rapport à 2004, augmentation supérieure à celle du PIB.**

**Les ménages contribuent à hauteur de la moitié des montants dépensés; parmi les principaux intervenants financeurs publics, les communes conservent une majorité des deux tiers; par ailleurs on observe une reprise des dépenses réalisées par les entreprises dans le domaine du sport, 2005 ayant connu une forte augmentation des dépenses relatives aux droits audiovisuels des retransmissions sportives.**

**La balance commerciale « sport » se dégrade légèrement du fait d'importations accrues dans ses domaines excédentaires, tel le secteur nautique.**

**Concernant l'emploi, on estime à environ 350 000 personnes les effectifs ayant un emploi dans le secteur sportif, à temps plein ou à temps partiel.**

La dépense nationale sportive s'élève en 2005 à 30,4 milliards d'euros (tableau 1); elle augmente régulièrement depuis l'année 2000, représentant 1,77 % du Produit Intérieur Brut (PIB) en 2005. Avec une progression annuelle de 5,2 %, elle continue d'augmenter à un rythme supérieur à celui du PIB (3,5 % en 2005). La dépense sportive est mesurée par les efforts financiers dans ce domaine, effectués par les ménages, la puissance publique (État et collectivités locales) et les entreprises.

Les ménages contribuent à hauteur de 50 % de cette dépense, l'État et les collectivités territoriales en assumant 40 %.

La part des entreprises s'accroît cette année de 1,5 %, atteignant 10 % de la dépense totale, grâce principalement au bond enregistré par le poste « droits audiovisuels », marqué en 2005 par un important contrat de retransmissions télévisées du football.

En taux d'évolution, après les entreprises ce sont les dépenses des collectivités locales puis celles des ménages qui ont le plus progressé en 2005. En parts respectives dans la dépense nationale sportive, depuis le début de la décennie si la contribution des ménages reste stabilisée elle représente la moitié des dépenses, la part des entreprises a gagné 3 points (passant de 7 à 10 %) et celle des acteurs publics a donc diminué d'autant (les évolutions des dépenses publiques sont détaillées dans le tableau 3).

### Des ménages toujours friands d'articles et de services sportifs

Avec 15,2 milliards d'euros (tableau 2) la consommation de biens et services sportifs progresse de 3,4 % en 2005 (4 % en 2004), soit légèrement moins que ne le fait la consommation finale des ménages<sup>1</sup> en France : c'était déjà le cas l'année précédente, l'écart s'accroissant même en 2005.

Depuis 2000, la consommation de biens et services sportifs représente toujours environ 1,6 % de la consommation finale des ménages. Comme pour cette dernière prise dans son ensemble, la part, en valeur, des services augmente dans la consommation en biens et services sportifs [1] : ainsi, depuis 1995, la part des services est passée de 36 à 42 % (pendant qu'à l'inverse celle des biens déclinait de 64 à 58 %) quand dans la consommation finale des ménages la proportion des services (hors loyers) évoluait de 37 % à 40 %. Dans son édition 2006 « les services en France », l'INSEE notait que les services achetés par les ménages progressent toujours plus vite que l'ensemble de leurs dépenses. Cette progression s'est faite au détriment des biens de consommation plus traditionnels (habillement, alimentation...). Une part de cette évolution s'explique par le mouvement sur les prix. En effet, les prix des services augmentent tendanciellement plus rapidement que ceux des biens industriels. À titre indicatif, sur 1995-2005 l'Indice

<sup>1</sup> Soit au sens de la Comptabilité Nationale les dépenses que les ménages supportent directement (elle diffère de la consommation finale effective, laquelle inclut les transferts sociaux individualisés, tels la santé ou l'éducation).

## Santé, Jeunesse et Sports

Bulletin de statistiques et d'études

N° 07-03

Novembre 2007

Rédacteur :

Philippe CALATAYUD,  
Mission statistique

## TABLEAU I

### La dépense sportive en France de 2000 à 2005 En milliards d'euros (à prix courants)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Évolution 2005/2000
Ménages	12,3	12,8	13,4	14,1	14,7	15,2	23,6 %
État	2,8	2,9	3,1	3,2	3,1	3,0	7,1 %
Collectivités locales	7,6	7,8	7,9	7,9	8,6	9,1	19,7 %
Entreprises	1,7	2,0	2,3	2,2	2,5	3,1	82,4 %
<b>TOTAL</b>	<b>24,4</b>	<b>25,5</b>	<b>26,7</b>	<b>27,4</b>	<b>28,9</b>	<b>30,4</b>	<b>24,6 %</b>
En % du PIB :	1,69 %	1,70 %	1,72 %	1,72 %	1,74 %	1,77 %	+ 4,7 %

Source : INSEE/Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports.

INSEE des Prix à la Consommation (global) a augmenté de 18,9 %, dont + 24 % pour les services et + 2,5 % pour les biens (produits manufacturés hors énergie).

Globalement la dépense nationale sportive suit une évolution analogue à celle de l'ensemble de la consommation des ménages.

Pour ce qui concerne les biens (8,8 milliards d'euros), les achats de vêtements de sport ont pour la première fois depuis le début de la décennie régressé de 5 % ; le poste « articles de sport » restait la première composante du chapitre des biens sportifs (près de 2,5 milliards d'euros, soit 28 % du total) et conservait en 2005 un rythme de progression analogue à celui de 2004 (+ 3,8 %), à l'instar des chaussures de sport (poste en hausse de 2 %, comme l'année précédente).

Les achats de services sportifs par les ménages (services fournis par les clubs sportifs, les centres de loisirs sportifs ou encore les spectacles sportifs) totalisaient 6,4 milliards d'euros en 2005, le rythme de croissance annuel décélérant et passant sous la barre des + 5 % pour la première fois depuis 2000 : les services représentent néanmoins la plus forte progression sur les dix dernières années.

Une étude récente du Ministère de l'Industrie précise que la fabrication d'articles de sport reste un secteur<sup>2</sup> surtout constitué de Petites et Moyennes Industries. La région Rhône-Alpes concentre la majorité des effectifs salariés. Elle est spécialisée dans la fabrication de matériel de sports d'hiver, où quelques sociétés sont leaders mondiaux. À l'inverse, des produits plus courants (ballons, raquettes de tennis) ne sont plus fabriqués en France.

Concernant certains biens durables, on notera l'accélération des ventes de bicyclettes en 2005 (+13 % après +11 % en 2004 et +9 % en 2003), tout particulièrement dans les grandes surfaces multisports, qui poursuivent leur emprise sur le marché national avec près de 50 % des parts de marché en volume, le dynamisme de ce marché étant en phase avec une nouvelle baisse du prix moyen du cycle. Selon l'Observatoire du cycle, la France se situe au quatrième rang mondial pour ce qui est du taux d'équipement (consommation de cycles pour 100 habitants) après le Japon, les Pays-Bas et les États-Unis.

De 1995 à 2002, les volumes de biens et services sportifs ont épousé sensiblement les mêmes fluctuations (cf. graphique 1), mais une rupture s'est produite en 2003. Depuis cette date, l'indice de volume de consommation des biens sportifs est supérieur à celui des services, ce que masque l'observation de l'évolution des seules valeurs. En effet, le différentiel d'évolution des prix entre biens et services s'est amplifié dans la période récente, faisant plus que compenser le différentiel opposé, mesuré sur les volumes.

Au total, si la part des services continue, en valeur, d'augmenter dans la consommation des ménages au détriment de celle des biens, il n'en demeure pas moins que l'évolution du volume de consommation des services est aujourd'hui inférieure à celle des biens.

Concernant le poste des vêtements de sport, les volumes baissent pour la première fois en 2005, tandis que ceux relatifs aux bicyclettes et aux articles de sport poursuivent leur ascension. Sur la période 1995-2005, on assiste globalement à une baisse tendancielle des prix de l'habillement sportif. Contrairement au prix des services, les prix des biens observent une baisse depuis 2003 : seuls échappent à cette tendance le secteur des armes, les périodiques sportifs et les biens durables.

#### L'habillement sportif, victime consentante de la mode

L'étude annuelle sur la consommation des chaussures de sport (source : NPD Sports Tracking Europe) indique qu'en 2005 le marché a ralenti. Globalement, un tiers seulement des chaussures sert réellement à la pratique d'un sport, et environ la moitié des vêtements de sport est achetée pour pratiquer une activité physique ou sportive (seulement le quart chez les moins de 25 ans), reflétant l'importance de la mode dans ces secteurs<sup>3</sup>. Le marché du textile sport a chuté en 2005 de 5 % en valeur ainsi qu'en volume, suite à un intérêt moindre pour certaines catégories (survêtements, vestes...), outre des baisses de prix. La tranche d'âge des 45 ans et plus est la seule qui ait davantage acheté que l'année précédente.

Le prix moyen de la chaussure de sport approche en 2005 un niveau de 42 euros. Les jeunes (14-24 ans) ont payé de plus en plus cher leurs chaussures de sport alors que les plus de 35 ans procédaient de manière inverse. Le marché tend à se féminiser, les femmes n'achetant pas nécessairement leurs chaussures de sport dans les magasins spécialisés mais volontiers via d'autres circuits (internet, boutiques de mode, discount...). À noter également que l'industrie de la chaussure de sport vise aussi les plus jeunes (18 % du chiffre d'affaires est réalisé avec les moins de 11 ans), lesquels en grandissant gardent un réflexe de consommation, ce qui consolide la diffusion des marques de sport en profondeur dans la société.

Selon les premiers résultats de la dernière enquête Budget des familles<sup>4</sup> (INSEE 2006) [2], les ménages dépensent en moyenne 195 euros par an pour l'habillement sportif (117 euros en chaussures et 78 euros en vêtements) contre environ 170 euros en 2001 (le poste « chaussures » a progressé de 20 %, près de 3 fois plus que les vêtements).

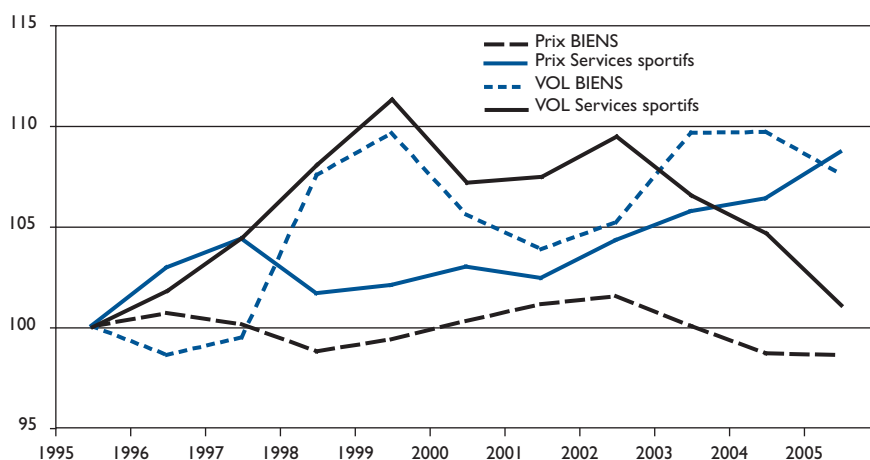
Par catégories socioprofessionnelles, en moyenne ce sont les cadres qui dépensent le plus (300 euros) talonnés par les ouvriers (285 euros). Les agriculteurs, les retraités, ainsi que les autres inactifs, enregistrent un niveau de dépenses inférieur à la moyenne. Par catégorie de ménage, si les couples avec enfants dépensent d'autant plus, les familles monoparentales devancent les couples sans enfant. Par âge, les 30-44 ans dépensent presque moitié plus que les moins de 30 ans ou que les 45-59 ans, lesquels sont devancés par les plus jeunes pour ce qui concerne le budget « chaussures », confirmant un effet de mode certain (l'effet dépensier des 30-44 ans restant bien entendu lié à la présence d'enfants).

Sur la période 2001-2006, les plus fortes progressions des dépenses d'habillement sportif reviennent aux moins de 30 ans.

#### Dépenses publiques 2005 : 12 milliards, dont 8 incombent aux communes

Les collectivités territoriales, au premier rang desquelles les communes (tableau 3), assurent la majorité des efforts financiers pour l'organisation et la pratique du sport. En 2005, les montants engagés par les collectivités correspondaient au triple des sommes incombant à l'État, pour un rapport qui n'était que de deux fois et demie en 2002.

#### Graphique 1 Consommation des ménages : partage volume-prix (base 100 en 1995)



Source : INSEE/Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports.

<sup>2</sup> Source : Ministère de l'Industrie, Service des Études et des Statistiques Industrielles, Panorama de l'industrie en France – édition 2007.

<sup>3</sup> NPD constate que dorénavant de nombreuses marques de sport traditionnelles font appel à de grands noms de la « haute couture » pour créer des collections de vêtements de sport, et qu'inversement des grands noms de la mode se sont mis à dessiner des collections inspirées de l'univers du sport.

<sup>4</sup> L'enquête Budget des Familles 2006 a été réalisée auprès d'un échantillon de 10 240 ménages (France métropolitaine). Effectuée tous les cinq ans environ (1979, 1984, 1989, 1995, 2001, 2006), cette enquête vise à reconstituer toute la comptabilité des ménages : dépenses, consommations et ressources. Pour chaque ménage enquêté, sont collectés la nature des dépenses, leur montant, et le cas échéant la quantité achetée ainsi que le lieu d'achat. Toutes les dépenses sont couvertes : logement, alimentation, habillement, santé, transports, loisirs.

**TABLEAU 2**
**La consommation des ménages en biens et services sportifs (En milliards d'euros courants)**

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Évolution 2005/2004	Évolution 2005/1995	Structure 1995	Structure 2005
Vêtements de sport	1,55	1,58	1,63	1,76	1,82	1,73	- 5,0 %	26,3 %	13,1 %	11,4 %
Chaussures de sport	1,65	1,69	1,83	1,94	1,98	2,02	2,0 %	31,2 %	14,7 %	13,3 %
<b>Sous total vêtements et chaussures</b>	<b>3,20</b>	<b>3,27</b>	<b>3,46</b>	<b>3,70</b>	<b>3,80</b>	<b>3,75</b>	<b>- 1,3 %</b>	<b>28,9 %</b>	<b>27,8 %</b>	<b>24,7 %</b>
Évolution en valeur (années N/N-1)		2,2 %	5,8 %	6,9 %	2,8 %	- 1,3%				
Bateaux	1,01	0,98	0,99	0,90	0,87	0,89	2,3 %	29,0 %	6,6 %	5,9 %
Avions	0,05	0,05	0,04	0,04	0,04	0,04	0,0 %	0,0 %	0,4 %	0,3 %
Bicyclettes	0,95	0,95	0,99	1,08	1,20	1,36	13,3 %	29,5 %	10,0 %	8,9 %
<b>Sous total biens durables</b>	<b>2,01</b>	<b>1,98</b>	<b>2,02</b>	<b>2,02</b>	<b>2,11</b>	<b>2,29</b>	<b>8,5 %</b>	<b>28,7 %</b>	<b>17,0 %</b>	<b>15,1 %</b>
Évolution en valeur (années N/N-1)		- 1,5%	2,0 %	0,0 %	4,5 %	8,5 %				
Articles de sport	1,94	2,05	2,16	2,30	2,38	2,47	3,8 %	47,0 %	16,1 %	16,3 %
Armes	0,10	0,11	0,11	0,11	0,11	0,12	9,1 %	0,0 %	1,1 %	0,8 %
Périodiques sportifs	0,18	0,17	0,18	0,18	0,18	0,18	0,0 %	5,9 %	1,6 %	1,2 %
<b>Sous total autres biens</b>	<b>2,22</b>	<b>2,33</b>	<b>2,45</b>	<b>2,59</b>	<b>2,67</b>	<b>2,77</b>	<b>3,7 %</b>	<b>40,6 %</b>	<b>18,8 %</b>	<b>18,2 %</b>
Évolution en valeur (années N/N-1)		5,0 %	5,2 %	5,7 %	3,1 %	3,7 %				
<b>Total Biens</b>	<b>7,43</b>	<b>7,58</b>	<b>7,93</b>	<b>8,31</b>	<b>8,58</b>	<b>8,81</b>	<b>2,7 %</b>	<b>32,3 %</b>	<b>63,7 %</b>	<b>58,0 %</b>
Évolution en valeur (années N/N-1)		2,0 %	4,6 %	4,8 %	3,2 %	2,7 %				
<b>Services</b> (activités sportives, ou liées au sport)	<b>4,82</b>	<b>5,17</b>	<b>5,50</b>	<b>5,82</b>	<b>6,12</b>	<b>6,39</b>	<b>4,4 %</b>	<b>68,1 %</b>	<b>36,3 %</b>	<b>42,0 %</b>
Évolution en valeur (années N/N-1)		7,3 %	6,4 %	5,8 %	5,1 %	4,4 %				
<b>TOTAL</b>	<b>12,25</b>	<b>12,75</b>	<b>13,43</b>	<b>14,13</b>	<b>14,70</b>	<b>15,20</b>	<b>3,4 %</b>	<b>45,3 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>
Évolution annuelle en valeur		4,1 %	5,3 %	5,2 %	4,0 %	3,4 %				
<b>Évolution Conso. ménages</b>		<b>4,3 %</b>	<b>3,3 %</b>	<b>4,0 %</b>	<b>4,5 %</b>	<b>4,1 %</b>				

Source : INSEE, comptes nationaux.

Outre les mises à disposition, fréquemment à titre gratuit, d'équipements sportifs, le montant dépensé par les communes, calculé sur la base de leur budget total, est en progression de 5,7 % en 2005 (pour + 3,4 % au niveau du total des dépenses), atteignant 8 milliards d'euros. Ainsi deux tiers des 12,1 milliards d'euros de dépenses publiques incombent aux communes. En 2005, les dépenses sportives des départements ont cru de + 1,4 % (contre + 3,6 % au niveau d'ensemble) et celle des régions de + 2,7 % (+ 11,7 % globalement).

Structurellement, 46,5 % des montants engagés en matière de sport par les collectivités territoriales en 2005 sont des dépenses d'investissement, pour 53,5 % de charges de fonctionnement. Ce sont les communes qui ont le plus investi (47 % de leurs dépenses) devant les départements et les régions (respectivement 46 % et 40 %).

Au sein des dépenses de l'État, outre la contribution du ministère en charge du sport, celles effectuées par le ministère chargé de l'éducation nationale,

concernant principalement l'éducation physique et sportive (EPS) dans l'enseignement primaire et secondaire, traduisent l'effort le plus marqué en faveur du sport. En 2005, et pour la seconde année consécutive, la dépense sportive de l'État marque le pas (- 0,7 %) alors qu'au niveau national les dépenses totales de l'État (en exécution) progressent de 2 %. Depuis le début de la décennie, le total des dépenses de l'État en matière de sport a évolué de 8,2 % (+ 23,1 % pour le ministère en charge du sport).

Globalement depuis plusieurs années on assiste à la confirmation de la montée en puissance de l'échelon régional (départements et régions) à l'intérieur des dépenses publiques, via les effets de la décentralisation, l'élargissement des compétences et des budgets. Ainsi avec + 54 % de progression de ces dépenses entre 2000 et 2005, cette part (départements et régions) est progressivement passée de 6,7 à 9 % du total des dépenses publiques, atteignant 1,1 milliard d'euros.

**Les dépenses des entreprises dopées par les droits télévisuels du football**

L'année 2005, pourtant post-olympique (sans grand événement à retentissement planétaire, et malgré l'annonce de l'attribution des Jeux Olympiques de 2012 à Londres) enregistre une poussée des dépenses des entreprises : + 5,5 % pour sa composante « parrainage sportif » et un bond de 62 % pour les « droits audiovisuels » (contre une progression cumulée de + 43 % entre 2000 et 2004) : c'est l'effet induit par un contrat tri-annuel de retransmissions télévisées du football (600 millions d'euros par an de 2005 à 2007, avant renégociation prochaine : à noter, à titre de comparaison, que les droits télévisuels du football anglais, les premiers en Europe, s'établissent à un niveau pratiquement 2 fois supérieur). Ces dépenses « médias », qui depuis le début de la décennie représentaient environ 35 % des dépenses totales des entreprises, en composent dorénavant 45 %.

D'après le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel [3], avec 1795 heures le volume des programmes sportifs diffusés par les chaînes nationales (hertziennes et à péage) a continué à diminuer en 2005, n'ayant même jamais été aussi bas depuis 1992. Ce temps d'antenne correspond à 35 sports, inégalement exposés (le football en cumulant 30 %, devant le tennis 12 %, puis le rugby 10 %), alors qu'en 2004, année olympique, on en dénombrait 52.

Pour mémoire, malgré la petite forme de cet autre média, la presse sportive voit sa diffusion augmenter de 2,8 %.

**La balance commerciale « sport » vacille en 2005**

Après avoir résorbé un tiers de son déficit en deux ans, la balance commerciale (tableau 4) penche défavorablement en 2005 : son déficit atteint 450 millions d'euros (382 millions en 2004 et 430 en 2003), les échanges extérieurs ayant connu une progression des importations supérieure à celle des exportations (+ 7,7 % contre 6,1 %). Ainsi, le taux de couverture (rapport entre les exportations et les importations de biens sportifs) accuse le coup, à 85 % en 2005, contre 87 % en 2004 (84 % en 2003

**TABLEAU 3**
**Les dépenses publiques (En milliards d'euros courants)**

Dépenses effectuées par :	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2005/ 2000	Structure 2000	Structure 2006
<b>L'État</b> dont	<b>2,80</b>	<b>2,92</b>	<b>3,09</b>	<b>3,15</b>	<b>3,05</b>	<b>3,03</b>	<b>8,2 %</b>	<b>26,9 %</b>	<b>25,0 %</b>
Ministère de l'Éducation nationale	2,03	2,08	2,20	2,30	2,21	2,24	10,3 %	19,5 %	18,5 %
Ministère des Sports	0,52	0,56	0,60	0,62	0,65	0,64	23,1 %	5,0 %	5,3 %
autres ministères	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,0 %	0,5 %	0,4 %
emplois-jeunes	0,20	0,23	0,24	0,18	0,14	0,10	- 50,0 %	1,9 %	0,8 %
<b>Les collectivités territoriales</b> dont	<b>7,60</b>	<b>7,82</b>	<b>7,86</b>	<b>7,87</b>	<b>8,65</b>	<b>9,09</b>	<b>19,6 %</b>	<b>73,1 %</b>	<b>75,0 %</b>
Communes	6,88	7,01	6,95	6,91	7,57	8,0	16,3 %	66,2 %	66,0 %
Départements	0,50	0,52	0,57	0,60	0,69	0,7	40,0 %	4,8 %	5,8 %
Régions	0,20	0,27	0,32	0,34	0,37	0,38	90,0 %	1,9 %	3,1 %
Emplois-jeunes	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,01	- 50,0 %	0,2 %	0,1 %
<b>Total</b>	<b>10,40</b>	<b>10,74</b>	<b>10,95</b>	<b>11,02</b>	<b>11,70</b>	<b>12,12</b>	<b>16,5 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

Source : Estimations compte du sport/Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports.

	Importations				Exportations				Taux de couverture
	2003	2004	2005	évol. 05/04	2003	2004	2005	évol. 05/04	
Bateaux à voile	68 852	76 144	96 124	26,2 %	467 667	518 898	525 567	1,3 %	5,47
Skis, surfs et fixations	126 998	147 878	182 326	23,3 %	272 629	280 492	296 620	5,8 %	1,63
Bicyclettes et accessoires	350 603	418 510	449 633	7,4 %	245 474	256 454	271 161	5,7 %	0,60
Bateaux à moteur	428 616	455 430	620 422	36,2 %	353 050	444 389	540 087	21,5 %	0,87
Maillots de bain	145 048	171 774	169 177	- 1,5 %	104 208	111 447	113 903	2,2 %	0,67
Chaussures de ski et surf	171 146	183 395	166 868	- 9,0 %	86 288	90 612	92 402	2,0 %	0,55
Chaussures de sport	404 873	347 422	333 427	- 4,0 %	86 553	93 691	89 549	- 4,4 %	0,27
Matériel pour la pêche	67 300	64 708	66 210	2,3 %	43 225	46 289	47 347	2,3 %	0,72
Avions, planeurs et autres	12 566	12 832	11 974	- 6,7 %	83 348	73 320	70 322	- 4,1 %	5,87
Armes	62 634	59 626	55 969	- 6,1 %	41 983	36 071	41 619	15,4 %	0,74
Survêtements de sport	108 230	112 059	101 260	- 9,6 %	23 625	32 661	29 652	- 9,2 %	0,29
Autres	723 660	787 394	802 430	1,9 %	432 548	470 672	487 154	3,5 %	0,61
<b>TOTAL</b>	<b>2 670 526</b>	<b>2 837 173</b>	<b>3 055 820</b>	<b>7,7 %</b>	<b>2 240 598</b>	<b>2 454 993</b>	<b>2 605 385</b>	<b>6,1 %</b>	<b>0,85</b>

Les données des années antérieures figurant dans les STAT-Info des années précédentes [8].

Source : Direction des Douanes - Banque BEATRICE (données révisées).

et 79 % l'année précédente). Parmi les postes pesant dans la balance commerciale, le secteur nautique est affecté par un regain d'importations : après l'embellie de 2004, les bateaux à moteur peinent à se maintenir à flot, avec un taux de couverture dégradé (égal à 87 %, contre 98 % en 2004), même si le niveau des montants exportés dépasse pour la première fois celui des bateaux à voile. Ce dernier secteur reste très fortement excédentaire, malgré un regain des importations, son taux de couverture n'étant juste dépassé que par le poste « avions-planeurs et autres véhicules aériens ». Une étude du Service des Études et des Statistiques Industrielles du Ministère de l'Industrie [4] souligne la forte croissance du secteur nautique, près d'une fois et demi supérieure à celle de l'ensemble de l'industrie manufacturière. Selon la même étude, le marché intérieur reste stable, pénalisé par le manque de places dans les ports, proches de la saturation, bien que la France dispose du plus important espace nautique d'Europe avec 5 500 kilomètres de côtes : le Recensement des Équipements Sportifs, espaces et sites de pratiques (RES) [5] dénombrait 750 ports en service en 2005, avec un rythme annuel moyen de création de 7 à 8 ports supplémentaires depuis une vingtaine d'années.

Concernant le poste excédentaire « skis, surfs et fixations », l'engouement pour les sports de glisse ne se dément pas (particulièrement la glisse sur l'eau, Kitesurf, planche à voile [6]) : le taux de couverture perd de la vitesse en concédant 14 % en 2005, du fait de la hausse soutenue des importations (+ 85 % en 3 ans) alors que pour sa part le taux de couverture relatif aux chaussures de ski repasse la barre de 50 %.

On constate un maintien des positions traditionnellement déficitaires sur les secteurs très fortement concurrencés de l'habillement sportif (maillots de bains, chaussures, survêtements) alors qu'on pouvait s'attendre à une dégradation, suite au démantèlement des quotas d'importations de pro-

duits chinois début 2005 (+ 26 % d'importations chinoises en 2005 sur l'ensemble du textile-habillement). En effet, pour contrer des stratégies axées sur « toujours plus d'approvisionnement en provenance de l'étranger » les industriels français se sont recentrés davantage sur la créativité, la réactivité, la valeur ajoutée et sur les activités relevant du service et du commerce [7].

#### De l'ordre de 350 000 emplois dans le secteur sportif en 2005

Compte tenu d'une révision liée à une actualisation des données et de la méthodologie, on estimait, en 2005, que le secteur sportif comptait environ 350 000 emplois. Le terme « emploi » désigne ici les personnes ayant un emploi, à temps plein ou à temps partiel.

On distingue plusieurs composantes de l'emploi sportif :

- les emplois qui correspondent aux activités identifiées dans la nomenclature d'activités françaises (NAF) comme étant des activités liées au sport : la « gestion d'installations sportives » (NAF92.6A) et les « autres activités sportives » (NAF92.6C). Elles incluent notamment l'organisation et la gestion d'activités sportives, les activités de promotion et d'organisation de manifestations sportives ainsi que l'enseignement sportif. En 2005 ces deux types d'activités, concernant 25333 établissements, employaient 100 907 salariés, niveau en baisse de 0,9 % par rapport à 2004. Cette évolution s'explique par la réduction du nombre des emplois-jeunes dans les associations sportives (de 11 289 en 2004, ils passent à 8 015 en 2005), baisse qui n'est pas entièrement compensée par des créations d'emplois.

- les emplois des personnels, dépendant de l'État et des collectivités territoriales, qui exercent dans le domaine du sport (directeurs des sports, animateurs, enseignants, etc.) : en 2005, on comptait 52 880 emplois de cette nature auprès des collectivités territoriales (en baisse de 0,3 % par rapport

à 2004) et près de 45 106 enseignants d'éducation physique et sportive (moins 1,3 % sur 2004) dépendant du ministère chargé de l'éducation nationale (dont 34 613 dans le second degré public et 2 430 en STAPS). Cette composante est également affectée par l'effet de la fin du dispositif des emplois-jeunes (ils passent de 1 076 en 2004 à 575 en 2005).

- outre ce « noyau dur », de nombreux emplois relèvent de la production de biens et de services sportifs (dans la construction des équipements sportifs, la fabrication et le commerce d'habillement et de matériel de sport, ainsi que dans les services) : l'estimation en reste délicate, les derniers chiffres disponibles évaluaient leur nombre à environ 150 000. On peut distinguer en particulier la bonne santé du « commerce de détail d'articles de sport » (51 000 salariés en 2005, en progression de 2 % sur 2004 et de 16 % depuis 2000) et de la « construction de bateaux de plaisance » (12 300 salariés, en croissance de 4 % par rapport à 2004 et de 21 % depuis 2000). À l'inverse, on enregistre en 2005 un recul du secteur de la « fabrication d'articles de sport » (7 500 salariés, soit moins 4 % par rapport à 2004, après deux années de légère croissance) et un déclin inexorable de la « fabrication de bicyclettes », secteur ayant perdu un tiers de ses effectifs depuis 2000 (dont - 13 % en 2005).

#### Pour en savoir plus

- [1] « 40 ans de services culturels et récréatifs » : Insee Première – août 2004.
- [2] « Le budget des familles en 2001 », Insee résultats - société, n° 29, avril 2004. À paraître : Insee Première – enquête 2006 : thème « les lieux d'achat ».
- [3] Conseil Supérieur de l'Audiovisuel : lettre du CSA n° 193, mars 2006.
- [4] « Les bateaux de plaisance, cap sur la croissance », SESSI - 4 pages des statistiques industrielles N° 214 - février 2006.
- [5] cf. les résultats du RES, espaces et sites de pratiques (MJSVA, plaquette juin 2006) et l'outil d'exploitation mis en ligne sur [www.res.jeunesse-sports.gouv.fr](http://www.res.jeunesse-sports.gouv.fr)
- [6] « Chiffres des sports de glisse 2001-2006 », Fédération des Industries Nautiques - juillet 2007
- [7] « L'industrie de l'habillement », SESSI - 4 pages des statistiques industrielles N° 233 - juillet 2007.
- [8] « Le poids économique du sport en 2004 », STAT-Info n° 07-02, MJSVA janvier 2007. « Le poids économique du sport en 2003 », STAT-Info n° 06-03, MJSVA janvier 2006. « Le poids économique du sport en 2002 », STAT-Info n° 04-05, MJSVA novembre 2004.

**STAT-INFO** est le bulletin de la Mission statistique du secteur sport, jeunesse et vie associative du ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports.

**Directeur de publication** : Gérard Sarraçanie

**Rédacteurs en chef** : Dominique Crosnier, Patrick Thiéry

**Secrétariat de Rédaction** : Florence Couteaux

**Direction artistique et maquette** : Imprimerie Nationale

**Site internet** : [www.jeunesse-sports.gouv.fr](http://www.jeunesse-sports.gouv.fr)

**Adresse administrative** : 95 avenue de France - 75650 PARIS CEDEX 13

**Adresse électronique** : [stat@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:stat@jeunesse-sports.gouv.fr) - Tél. : 01 40 45 92 96